

ORDRE DU JOUR

Mercredi 5 avril 2023 – 20 h 00

I. FINANCES

- 1 – Révision AP/CP Aménagement urbain –
- 2 – Révision AP/CP – Réhabilitation du bâtiment ESCAL.
- 3 – Révision AP/CP – Restaurant d'enfants.
- 4 – Adoption du règlement budgétaire et financier.
- 5 – Information sur la Loi du 27.12.2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.
- 6 – Présentation des comptes de gestion 2022 : Budget Ville.
- 7 – Approbation des compte Administratif 2022 – Budget Ville.
- 8 – Affectation du résultat de fonctionnement 2022 – Budget Ville.
- 9 – Vote des taux des impôts locaux.
- 10 – Budget Primitif 2023 – Ville.
- 11 – Délégation accordée au maire pour la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et section d'investissement pour l'exercice 2023.
- 12 – Présentation des comptes de gestion 2022 : Budget Assainissement.
- 13 – Approbation du compte Administratif 2022 – Budget Assainissement.
- 14 – Affectation du résultat de fonctionnement 2022 – Budget Assainissement.
- 15 – Budget Primitif 2023 – Assainissement.
- 16 – Signature d'une convention de subvention avec l'OMSL, le VSF Central, l'Amicale du Personnel.
- 17 – Validation du fichier de subventions pouvant être versées à diverses associations.
- 18 – Convention financière entre la Ville et le CCAS

II. AFFAIRES GENERALES

- 1 - Information sur les délégations.
- 2 – Convention de groupement concernant le marché « assurances »
- 3 – Convention de groupement concernant le marché « gaz, électricité »
- 4 – Vote du tarif duo « barque-train ».

III. CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- 1 – Contrôle de conformité du système d'assainissement individuel étendu aux mutations pour cause de succession.

VI. AFFAIRES IMMOBILIERES

- 1 – Travaux de démolition dans le cadre d'aménagement de l'habitat- offre de logement - République Surmont.

ORDRE DU JOUR

Mercredi 5 avril 2023 – 20 h 00

V. JEUNESSE ET SPORTS

- 1 – Convention entre la ville et la CAF « aides aux loisirs » Bons temps libre.

VI. AFFAIRES CULTURELLES

- 1 – Rapport d'activité 2022 de la Scène Fertoise.
- 2 – Convention financière entre la Ville et la Scène Fertoise.

VII. AFFAIRES SCOLAIRES

- 1 – Affectation d'une enveloppe financière à chaque établissement public du Primaire pour l'achat de petites fournitures scolaires pour l'année 2023.
- 2 – Fixation du montant versé aux écoles privées.

VIII. PERSONNEL

- 1 - Modification du tableau des effectifs.
- 2 – Actualisation des indices de rémunération des emplois saisonniers
- 3 – Contrat d'engagement éducatif : revalorisation de la rémunération des animateurs.

IX. QUESTIONS DIVERSES

